

L'édito du maire

Même si nous avons pu bénéficier de beaux jours en arrière-saison, les jours raccourcissent et le froid s'installe...

Voilà l'hiver !

Et s'il est une saison où le mot partage prend tout son sens, c'est bien celle qui arrive à grands pas.

Les jours qui vont suivre seront riches : préparatifs, décorations, illuminations, achats divers... l'ambiance générale va s'adoucir doucement et les yeux des enfants s'écarquiller de plaisir.

Chacun n'aura pas la chance de se retrouver en famille, d'autres seront contraints par leur capacité physique, des difficultés financières.

Nous ne connaissons pas toujours les situations de nos voisins : prenons alors le temps d'un sourire, d'un salut, d'un geste, prenons le temps d'une discussion.

Perpétuons encore un peu l'esprit de Noël.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous.

Fanny BASTEL



La facade colorée est visible dans notre "nouvelle" école. Mais ce lieu ?

Les nouvelles de votre conseil

Malgré le vent et les premières fraîcheurs vous êtes venus nombreux honorer la mémoire de nos anciens combattants.

Merci à tous.

A partir de juin 2015, c'est la CDC qui instruira les permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Les dossiers seront toujours déposés en mairie.

Taxe aménagement : le conseil maintient le taux existant à 3%. Cette taxe est due pour toute construction. Elle est en grande partie reversée à la commune pour aider aux différents aménagements. Il existe maintenant quelques exonérations : les abris de jardins, les garages les commerces de détail, les locaux professionnels sont exonérés de la taxe. Les prêts à taux 0 et les prêts aidés peuvent bénéficier d'une exonération partielle.

Lotissement de Bossay : le SDEER va prendre en charge la maintenance des candélabres. Sécurité : suite au contrôle de vitesse de Simoussais le conseil général va mettre à l'essai des stationnements alternés.

Défibrillateur : une formation pour le personnel et les présidents des associations va être mise en place.

Bâtiments : MAIRIE : 2 velux vont être remplacés suite à des fuites importantes et infiltration d'eau au niveau du plafond.

L'entreprise AMILLY MENUISERIES

MULTISERVICES a été retenue. Salle des fêtes : à partir de janvier 2015 l'entreprise Hervé Thermique assurera la maintenance de la pompe à chaleur réversible, avec 2 contrôles annuels.

A très bientôt

Suzette B

Des avancées pour la sécurisation de la RD119

Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité, la réflexion autour de la diminution de la vitesse de Simoussais est une priorité. Dans le numéro 3 du Pierramilien, nous vous annonçons un nouveau relevé de vitesse et la remise en état de la signalisation du plateau devant l'arrêt de bus. Ces deux actions ont été menées courant Novembre et le relevé de vitesse montre toujours une vitesse excessive des plus de 1200 véhicules qui traversent Simoussais quotidiennement. Nous vous annonçons également des places de stationnement alternées et protégées par des bacs

de légumes ou de fleurs sur la route et ainsi rendre les trottoirs aux habitants. Nous avons donc initié avec le CG17, un repérage au sol de ces places et le premier adjoint a essayé de rencontrer le maximum d'habitants des rues de la métairie et des noyers pour leur présenter le projet. Les trois phases du projet sont :
- une signalisation mobile par des blocs plastiques pendant un mois durant lequel le projet va évoluer en prenant compte les remarques de tous. Elle devrait débuter mi Décembre.
- une signalisation par plots

courant 2015.
- une signalisation "en dur". Ce projet répond à une vraie inquiétude des habitants de Simoussais. Mais nous savons également que ce projet va modifier des habitudes et donc soulever des critiques. Ce projet est le nôtre et peut évoluer. Nous sommes ouverts à toutes remarques et propositions constructives. Une réunion publique sera rapidement organisée pour recueillir vos premiers retours.

Vincent C

Un peu de détente à St Pierre ?

Christel GAXOTTE est installée en plein cœur du village. Elle est certifiée en diverses techniques de massages bien-être, formée à l'aromathérapie, elle

accompagne chaque séance d'une synergie d'huiles essentielles personnalisée. Sa carte est originale et adaptée aux budgets de chacun. Elle vous propose des bons cadeaux

à offrir à ceux que vous aimez. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à la contacter au 06.70.04.94.79.

Les pains de fruit de Chantal

Ingrédients pour 5 ou 6 pains moyens

- 250 gr de pruneaux dénoyautés
 - 250 gr de poires séchées
 - 250 gr de figues séchées
 - 250 gr d'abricots secs
 - 100 gr de raisins secs
 - 100 gr de raisins de Corinthe
 - 50 gr de noisettes
 - 50 gr d'amandes émincées
 - 100 gr de noix
 - 25 cl de Kirsch (ou eau de fleur d'oranger)
 - 250 gr de farine de blé ou (Mix B de Schär =SANS GLUTEN)
 - 1 cuillère à café de cannelle
 - Une pointe de clou de girofle moulu
 - muscade râpée
 - 10 gr de levure de bière
 - Une pointe de sel
- Pour le décor, quelques amandes et cerneaux de noix.

Pour la finition, 150 grammes de sucre glace et une cuillère à soupe de Kirsch.
Préparation de la recette :
Coupez les fruits en lanières, ajoutez les raisins secs et de Corinthe, les noisettes entières, les amandes et les noix grossièrement coupées. Arrosez de Kirsch, bien mélangez et laissez macérer pendant deux jours. Mélangez de temps en temps. Préparez une pâte à pain avec la farine, les épices, le sel et la levure délayée dans un peu d'eau. Pétrissez cette pâte, mélangez à la préparation de fruits et bien malaxer le tout. Façonnez des pains allongés et ovales. Décorez le dessus avec des

amandes entières et des cerneaux de noix. Laissez reposer une nuit sur une tôle légèrement farinée. Cuire à four chaud à 200 ° thermostat 6-7 pendant 30 à 35 minutes. A la sortie du four, badigeonnez avec du sucre glace dilué dans du Kirsch et un peu d'eau chaude.



Régalez-vous !!!

Info CDC Aunis sud

Mise en place d'un service Baby-sitting sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud à partir de Février 2015.

La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite proposer aux habitants du territoire un service baby-sitting gratuit. Ce service proposera une mise en relation entre parents et personnes recherchant un job de baby-sitter. Il s'adressera à tout public à partir de 16 ans souhaitant avoir une première expérience professionnelle sur ce métier et

aux parents ayant besoin de faire garder leurs enfants ponctuellement.

La Communauté de Communes Aunis Sud, par la mise en place d'un service de proximité, facilite la mise en relation de l'offre et de la demande en matière de garde occasionnelle d'enfant (soirée, weekend, événements familiaux,...). Elle n'est pas l'employeur des baby-sitters. Les engagements des baby-sitters et des parents résultent d'un accord entre eux, contrat de droit privé dans lequel la Communauté de

Communes Aunis Sud n'intervient en rien et n'a aucune responsabilité.

Pour vous inscrire :
Maison de l'Emploi et Bureau Information Jeunesse
Square du Château
BP89
17700 Surgères

MAE : 05.46.07.51.66 –
maisondelemploi@aunis-sud.fr
BIJ : 05.46.07.76.10 – bij@aunis-sud.fr

Une nouvelle offre à St Pierre !

NOUVEAU : Thibaud Augereau, un maraîcher de Simoussais propose la vente hebdomadaire de paniers de légumes. C'est simple : vous commandez jusqu'au jeudi midi au plus tard et vous venez récupérer votre commande le samedi matin à la

salle des Associations. Paiement par chèque.

Listes des produits disponibles, bons de commande et renseignements au 06.23.52.32.45 ou au dépôt de pain.

RAPPEL : Dépôt de pain à St Pierre salle des associations : ouvert les mardi, jeudi, samedi et dimanche matins. C'est la boulangerie artisanale d'Ardillères qui vous y propose ses spécialités.

Le curage des fossés est en cours de réalisation avec le Sivom.

Marche à St Pierre : l'association les Pierramilliens en Fête met en place des séances de marche sur la Commune : départ de la mairie les mercredis et dimanches matins, 9h précise. D'autres horaires et d'autres journées pourront être proposés en fonction des demandes.

Renseignements auprès du président : André Géraud 05.46.27.82.02.

Calendrier

-> **12 Décembre** : lecture pour les bambins (enfants jusqu'à 3 ans) salle des fêtes – Inscriptions au 05.46.27.90.56 de 10h à 12h. (place prioritaire aux mamans de jeunes enfants et aux assistantes maternelles de la Commune)

-> **20 Décembre** : Noël pour les enfants – rassemblement pour goûter à 16h30 puis spectacle – salle des fêtes

-> **13 Décembre** : Repas de NOEL organisé par les cheveux d'argent à partir de 12 h à la salle des fêtes.

Adhérents: 18 €, non adhérents 28 €. Inscriptions au 05.46.27.94.48

-> **9 Janvier** : Voeux du maire

-> **17 Janvier** : Le foyer rural organise une soirée karaoké à partir de 20h30 accompagnée de la galette des rois, salle des fêtes. Réservations au 05.46.34.18.08

Multiservices à St Pierre ? étude de faisabilité

Une de nos propositions électorales était de mettre en œuvre une proximité par la mise à disposition d'éléments de 1ère nécessité. Les locaux jouxtant la Mairie appartiennent à la collectivité ; la commune dispose donc du foncier nécessaire pour un MULTISERVICES. Oui mais : comment s'y prend-on ? quels produits proposer ? quel impact sur la population ? quelle réponse de celle-ci ? quel avenir pour le gestionnaire ? Autant de questions qu'il faut bien se poser pour finaliser un projet pérenne. Nous avons donc commencé à relever nos manches ! Vous serez par exemple prochainement amenés à répondre à un questionnaire sur les services attendus. La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) a été contactée par mes soins et va nous proposer une étude de

marché, obligatoire pour obtenir un soutien financier. La CAUE (conseil architecture urbanisme et environnement,) viendra prochainement visiter les locaux disponibles pour proposer une réhabilitation des bâtiments et terrains disponibles. Le Conseil Général me conseille sur les positions et les conditions d'obtention de subvention ; la région également. La CDC (Communauté de Communes) participera à l'élaboration de notre projet. Et enfin les sénateurs, fraîchement élus, viendront m'aider à finaliser celui-ci. Dans notre Commune, nous avons commencé à proposer quelques menues actions tournées autour de l'alimentation (dépôt de pains et depuis peu paniers de légumes). La fréquentation n'est pas suffisante pour maintenir de tels

efforts et les commerçants risquent de se lasser et d'abandonner leurs implantations ! Quel dommage que tant d'énergie soit dépensée pour que les Pierramillens, dont c'est une demande, une réelle revendication que d'avoir un petit commerce, ne répondent pas aux aménagements déjà mis en place ! Un commerce dans un village, aussi petits soient-ils tous deux, est un lieu de rencontre, d'échanges ; c'est un avantage pour l'arrivée de nouveaux habitants, c'est au moins un emploi créé et d'autres sauvegardés, c'est favoriser les circuits courts d'alimentation, c'est aider les producteurs locaux, c'est lutter contre l'industrialisation, et bien d'autres avantages... Faisons vivre notre village.

Mairie

Tél : 05 46 27 90 56

Fax : 05 46 07 15 78

Mail : saint-pierre-damilly@mairie17.com

www.saintpierredamilly.fr

lundi 9h/12h et 16h/18h

mardi 9h/12h

mercredi : fermé au public

jeudi 9h/12h

1er samedi du mois 10h/12h

Rencontre des élus sur rendez-vous

Il était une fois ...

L'époque de Noël est le moment idéal pour retomber en enfance par le biais de contes et autres histoires merveilleuses.

N'hésitez pas à venir faire un tour dans notre bibliothèque!

En supplément de ce numéro, un conte que nos enfants ont inventé pendant leur TAP (travaux d'activités périscolaires).

"Petit jean et l'oie de Noël" est une belle histoire où l'on voit que pour réussir, la malice sert parfois plus que l'avarice.

V.Courboulay



Décorons la commune pour Noël

Afin de donner un air supplémentaire de fête à notre commune, notre cantonnier Raymond Loriou installera à plusieurs points dans Saint Pierre d'Amilly, à

Simousais et dans les hameaux, des sapins ou branches à décorer. Vous êtes invités, sur la base du volontariat, à venir garnir les branches ou sapins.

Notons, que les végétaux fournis sont issus de la taille des thuyas du stade et ne coutent donc rien à la commune.